





## Indemnité supplémentaire pour l'injection

### PRÉLÈVEMENT ET INJECTION

<b>REDEVANCE FIXE</b> (€ / an)	+	<b>INJECTION</b> (€cent / kWh)  Compteur simple	
Voir prélèvement		<b>PRÉLÈVEMENT</b>	
		Voir prélèvement	> Estimation annuelle
		Voir prélèvement	> Formule tarifaire
		<b>INJECTION</b>	
		5,01	> Estimation annuelle
		0,1 X BELPEX-H -1,188	> Formule tarifaire
<b>PARTAGE DE L'ÉNERGIE</b> COÛT ADMINISTRATIF: VOIR PRÉLÈVEMENT			

Les conditions du prélèvement se trouvent à la première page de ce document.

Le tarif d'injection est variable et peut changer toutes les heures en fonction des prix de gros publiés Belpex Day Ahead (inclus dans la formule de prix en tant que Belpex-H). Vous trouverez de plus amples informations à propos de ce paramètre d'indexation sur [eneco.be/indexation](http://eneco.be/indexation). Les prix indiqués sur cette carte tarifaire sont basés sur une estimation de la valeur moyenne de Belpex-H (€62,0053/MWh), sur la base d'un profil SPP moyen. Eneco peut modifier le mécanisme d'indexation et les coefficients assortis à condition que la réglementation y relative soit modifiée ou supprimée, ou à condition que les index concernés changent sur le plan du contenu ou ne soient plus représentatifs de la valeur économique de l'électricité injectée ou ne soient plus publiés ou le soient de manière irrégulière. Les montants mentionnés sont les derniers montants connus. Le volume d'injection sera toujours imputé aux montants en vigueur à ce moment, avec effet rétroactif. Eneco se réserve le droit d'adapter ces frais conformément aux modifications apportées au cadre réglementaire. Les adaptations à ces éléments, dont Eneco n'est pas responsable, sont entièrement récupérées sur le client (avec effet rétroactif). Les prix indiqués sont uniquement applicables aux clients avec une consommation domestique et une consommation d'électricité annuelle mesurée inférieure ou égale à 100 MWh et un raccordement basse tension avec une puissance de raccordement de maximum 56 kVA. Dans les autres cas, Eneco se réserve le droit d'adapter votre prix.

«Prélèvement et injection» : L'électricité que vous prélevez du réseau et celle que vous injectez dans le réseau sont facturées séparément. Vous touchez une indemnité pour l'électricité que vous injectez.

Les services disponibles sont spécifiques à la région.

Carte tarifaire version 022606 pour Flandre. / Valable du 1<sup>er</sup> juin 2026 au 30 juin 2026 inclus. Uniquement applicable si un contrat d'approvisionnement a été conclu. / BB\_032\_022606\_FR\_ENECO\_POWER\_DYNAMIC